

RAPPORT ANNUEL

2023-2024

LEUR RÉUSSITE, NOTRE PASSION!



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
1. PRÉSENTATION DU CSSDGS	5
2. GOUVERNANCE DU CSSDGS	14
3. RÉSULTATS.....	18
4. UTILISATION DES RESSOURCES.....	35
5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	39

« Je suis profondément fière de ce que nous sommes, de ce que nous accomplissons et de ce que nous devenons. »



Kathlyn Morel
Directrice générale

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Tout au long de l'année scolaire 2023-2024, j'ai été témoin de l'engagement de toute une communauté éducative qui partage une vision commune et qui ne laisse rien au hasard afin d'offrir une éducation de qualité et de favoriser la réussite de chaque élève.

Cet engagement se manifeste dans chaque action et décision que nous prenons. Les équipes de nos 55 établissements collaborent étroitement afin d'assurer une continuité et une cohérence dans l'apprentissage. Les stratégies pédagogiques innovantes et les méthodes adaptées qu'elles mettent en place pour répondre aux besoins diversifiés de nos élèves témoignent de notre détermination à offrir une expérience éducative enrichissante et équitable pour chacun d'eux. Ce faisant, leur dévouement assure non seulement l'atteinte des objectifs éducatifs que nous avons, mais aussi que chaque élève puisse développer le goût d'apprendre.

Les employés des 10 services administratifs, quant à eux, jouent un rôle tout aussi crucial. En soutenant les établissements scolaires, par des pratiques efficaces et des services de qualité, ils garantissent le bon fonctionnement des écoles. Grâce à une gestion agile et à leur aide précieuse, ils permettent ainsi aux équipes éducatives de se concentrer sur ce qui compte vraiment : la réussite éducative de chaque élève.

En encourageant nos employés à perfectionner leurs compétences et à rester à la pointe des meilleures façons de faire, nous savons que nous renforçons notre capacité à atteindre nos objectifs et à faire face aux défis qui se présentent avec détermination et créativité. Cette culture de l'apprentissage et de l'amélioration continue permet d'optimiser nos processus et de renforcer toute notre organisation. Sans l'ombre d'un doute, nous sommes une organisation performante et apprenante.

Sans surprise, notre engagement collectif est le moteur de notre réussite. Chaque membre de notre organisation contribue de manière significative à la réalisation de nos objectifs, en travaillant avec passion, en faisant preuve de créativité et en se soutenant mutuellement. Ensemble, nous avons su créer un environnement où la réussite des élèves et leur épanouissement sont la priorité absolue et où chaque effort compte.

En explorant notre rapport annuel, vous découvrirez que notre succès est directement lié à l'engagement de chacun d'entre eux. Grâce à cette détermination collective, nous continuons d'avancer, de réaliser nos objectifs et d'offrir une éducation de qualité qui prépare nos élèves à briller. L'atteinte de nouveaux sommets est à notre portée et au fil des prochaines années, en faisant le point sur notre *Plan d'engagement vers la réussite*, c'est ce que nous verrons à mettre en lumière.

À toutes celles et à tous ceux qui font une différence, je vous remercie!

— Kathlyn Morel

« Notre capacité collective à offrir une éducation de qualité est indéniable, et notre politique de gouvernance assure que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les plus hauts sommets. »



Monsieur Gilles Montreuil
Président du conseil
d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant que président du conseil d'administration (CA), je suis honoré de partager avec vous le bilan d'une année exceptionnelle. En effet, durant l'année scolaire 2023-2024, j'ai été témoin d'un dynamisme et d'une cohésion d'équipe hors de l'ordinaire pour la mise en place du *Plan d'engagement vers la réussite*, des projets éducatifs de tous nos établissements et des projets stratégiques des services.

Ce travail d'envergure est le fruit du travail accompli par l'ensemble des équipes sous la gouverne de la Direction générale du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS).

Chaque service et chaque établissement a mis la main à la pâte avec une énergie et une passion sans pareilles. Ensemble, ils ont mis en place les conditions qui permettraient l'atteinte d'objectifs pour garantir que chaque aspect de notre organisation fonctionne harmonieusement.

Il est important de souligner que cette volonté est le reflet des efforts conjoints entre le personnel éducatif et le conseil d'administration. Conscient de sa responsabilité collective, chaque administrateur s'est fait un devoir de suivre les balises qui se trouvent dans la *Politique relative à la gouvernance scolaire*, élaborée par le conseil d'administration, visant à assurer la pérennité du CSSDGS en établissant des principes directeurs clairs pour la gouvernance, en énonçant les rôles et responsabilités des différents acteurs et en encadrant la prise de décision.

La *Politique relative à la gouvernance scolaire* permet également de garantir une reddition de comptes transparente et de développer une compréhension commune des principes d'une bonne gouvernance. Elle encadre les actions des administrateurs du CA, en alignant leur engagement avec les valeurs et les objectifs de notre organisation. Cela permet au CSSDGS d'exercer pleinement son rôle et de placer les élèves au cœur de ses préoccupations et de ses actions.

Mes collègues administrateurs et moi avons le privilège de travailler avec les équipes passionnées du CSSDGS et de partager la volonté de placer l'élève au cœur de nos priorités. Le dévouement de chacun et leur collaboration sont essentiels à notre succès commun. Considérant cette recette gagnante, notre capacité collective à offrir une éducation de qualité ne fait aucun doute!

Bravo pour tout le travail accompli!

— Gilles Montreuil

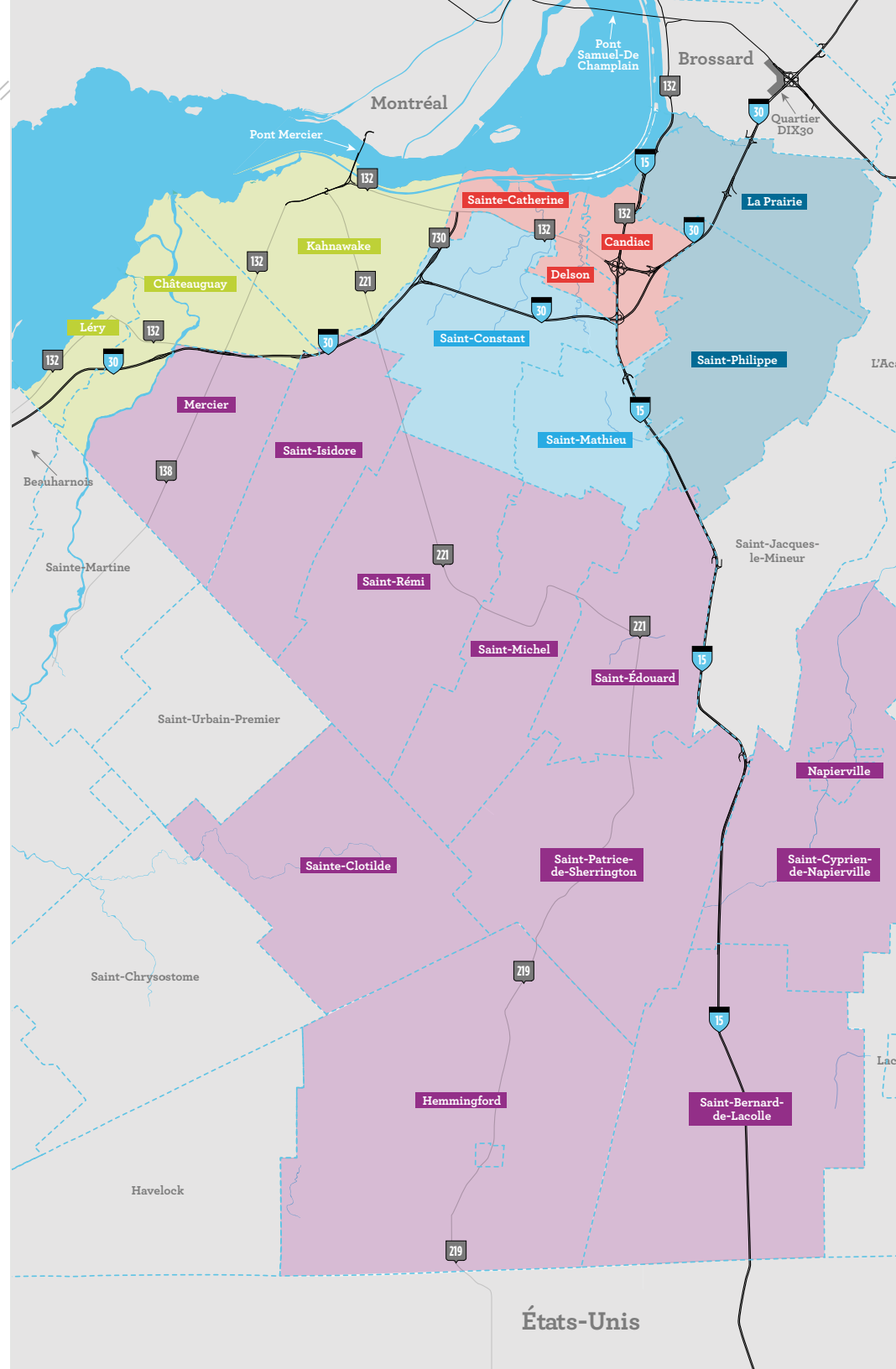
1

PRÉSENTATION DU CSSDGS

1.1 LE CSSDGS EN BREF

Nous desservons la clientèle scolaire francophone de 21 municipalités situées dans deux MRC : de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Situé sur la Rive-Sud de la région métropolitaine, notre territoire comporte des secteurs à la fois ruraux et urbains :

- Candiac
- Châteauguay
- Delson
- Hemmingford
- Kahnawake
- La Prairie
- Léry
- Mercier
- Napierville
- Saint-Bernard-de-Lacolle
- Saint-Constant
- Saint-Cyprien-de-Napierville
- Sainte-Catherine
- Sainte-Clotilde
- Saint-Édouard
- Saint-Isidore
- Saint-Mathieu
- Saint-Michel
- Saint-Patrice-de-Sherrington
- Saint-Philippe
- Saint-Rémi



1.2 LES SERVICES ÉDUCATIFS ET LES AUTRES SERVICES

LA MISSION DU CSSDGS

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

LA CLIENTÈLE DU CSSDGS

	Nombre d'établissements	Évolution de la clientèle (Données au 30 septembre)			
Secteur des jeunes			2021-2022	2022-2023	2023-2024
Enseignement préscolaire et primaire	39	Passe-partout	155	164	140
		Préscolaire 4 ans	177	251	308
		Préscolaire 5 ans	2 218	2 236	2 195
		Primaire	14 287	14 495	14 571
Secondaire	12	Secondaire	9 117	9 485	9 891
École spécialisée	1	École spécialisée à mandat régional	97	95	107
Total	52		26 051	26 726	27 212
Secteur des adultes			2021-2022	2022-2023	2023-2024
FGA et FP Formation à distance	—		965	679	633
Formation générale aux adultes (FGA)	1		1 137	1 408	1 827
Formation professionnelle (FP)	2		2 438	2 376	2 382
Total	3		4 540	4 463	4 842
Grand total	55		30 591	31 189	32 054

LA CLIENTÈLE DU CSSDGS

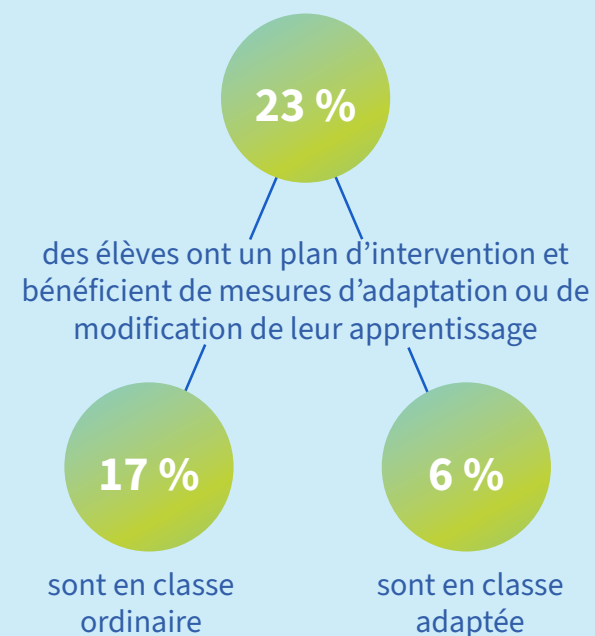
Évolution du nombre d'élèves ayant un plan d'intervention						
	Élèves ayant un plan d'intervention		En classe ordinaire		En classe adaptée	
	Total	% d'élèves	Total	% d'élèves	Total	% d'élèves
2017-2018	4 864	20,7 %	3 502	14,9 %	1 362	5,8 %
2023-2024	6 203	23,0 %	4 578	17,0 %	1 625	6,0 %

En 2023-2024, plus de 7 722 enfants étaient inscrits au service de garde de façon régulière. À noter que depuis 2022-2023, dans le respect des balises ministérielles concernant le service de garde, il n'y a plus de réservation de type sporadique.

Évolution du nombre d'élèves fréquentant le service de garde			
	Régulier : 3 à 5 jours	Régulier : 2 jours	Régulier : 1 jour
2023-2024	7 490	140	92

DES MILIEUX INCLUSIFS POUR TOUS NOS ÉLÈVES DU SECTEUR DES JEUNES

En maintenant des attentes élevées pour chaque élève, nous persévérons dans la recherche de solutions pour soutenir leur réussite éducative, en offrant des services d'enseignement adaptés à leurs besoins.



LES SERVICES PARTICULIERS

En conformité avec le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, le CSSDGS doit organiser des services particuliers ayant pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir des services de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services à domicile ou en milieu hospitalier pour les élèves qui sont dans l'impossibilité de fréquenter l'école pour des raisons de santé.

COURS D'ÉTÉ

En juillet 2024, pour les élèves de l'année scolaire 2023-2024, il y a eu 1 409 inscriptions de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire aux cours d'été. Une offre de service régionale a permis à 17 de nos élèves de bénéficier de cours d'été en ligne.

LA CLIENTÈLE ISSUE DE L'IMMIGRATION

Évolution de la clientèle issue de l'immigration		
	2017-2018	2023-2024
% de la clientèle issue de l'immigration	23,0 %	38,3 %
% d'élèves de 1 ^{re} génération (élèves nés à l'extérieur du Canada)	7,4 %	11,9 %
% d'élèves de 2 ^e génération (élèves dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada)	15,6 %	26,4 %

FRANCISATION POUR LES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Évolution du nombre d'élèves qui reçoivent un service de francisation			
	2017-2018	2023-2024	ÉCART
Préscolaire	246	458	212
Primaire	320	1 353	1 033
Secondaire	46	184	138
Total	612	1 995	1 383

De plus, 47 jeunes du primaire et 16 jeunes du secondaire ont participé gratuitement à un camp estival. À noter que pour les élèves du primaire, les camps estivaux ont été mis sur pied en collaboration avec les municipalités du territoire du CSSDGS.

ENSEIGNEMENT À DOMICILE OU EN MILIEU HOSPITALIER POUR LES ÉLÈVES QUI SONT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE FRÉQUENTER L'ÉCOLE POUR DES RAISONS DE SANTÉ.

Évolution du nombre d'élèves qui reçoivent des services de scolarisation à domicile ou en milieu hospitalier			
	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	8	20	7
Secondaire	25	30	39
Total	33	50	46

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Au CSSDGS, nous déployons des services complémentaires à l'enseignement afin de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Évolution du nombre d'employés (services complémentaires à l'enseignement)			
Services complémentaires	2017-2018	2023-2024	Écart
Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire			
• Bibliothécaires	4	6 ¹	2
• Techniciens en documentation	-	2 ²	2
Conseillers en orientation scolaire et conseillers en formation	15	20 ¹	5
Psychologues	23	29 ¹	6
Psychoéducateurs et agents de réadaptation	23	50	27
Techniciens en éducation spécialisée	198	304 ²	106
Orthopédagogie			
• Enseignants	72	81 ³	9
• Professionnels	2	4 ³	2
Orthophonistes	18	33 ¹	15
Audiologiste (deux jours par semaine)	-	1 ¹⁻⁴	1
Santé et services sociaux			
• Ergothérapeutes	-	3 ¹	3
• Nutritionniste (un jour par semaine)	-	1 ¹⁻⁴	1
• Travailleurs sociaux et agent de travail social	-	10 ¹	10
• Sexologue	-	1 ¹	1
Agents de développement			
• Communautaire école-famille, collaboration écoles-familles immigrantes, transition et formation professionnelle		3 ¹	3
• Service aux entreprises		6 ²	6
Animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire	7	7 ¹	-
Total	362	561	199

¹ Le nombre indiqué est le nombre d'employés réguliers équivalent à temps complet (ETC) de l'année concernée.

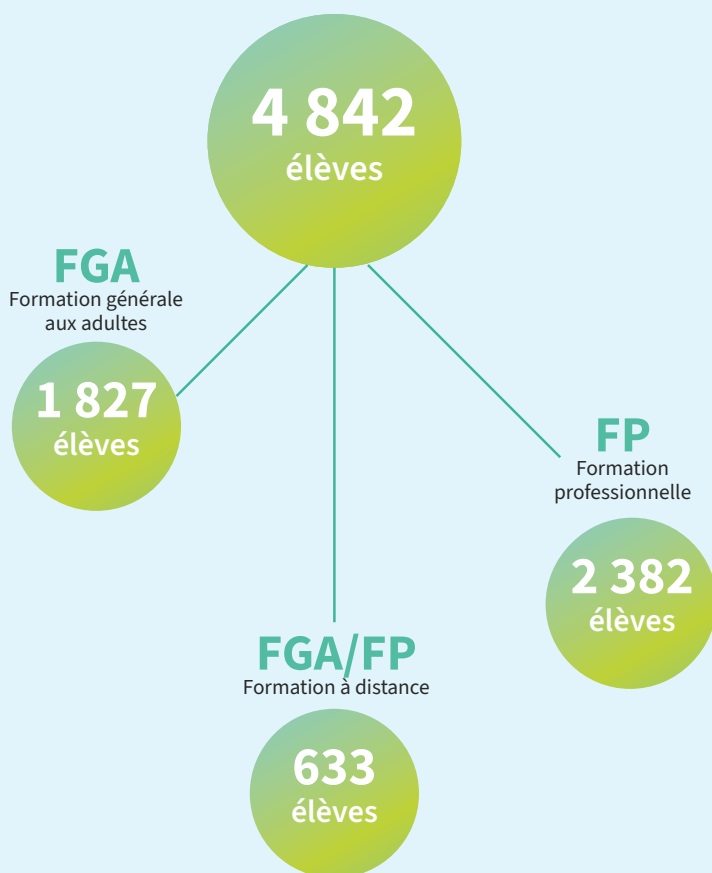
² Le nombre indiqué comprend tous les postes réguliers ETC, les surcroîts de travail ETC et les projets spécifiques ETC de l'année concernée.

³ Le nombre indiqué comprend toutes les tâches ETC de l'année concernée.

⁴ Partage de la ressource avec le réseau de la santé de l'année concernée.

STATISTIQUES ADULTES

Au secteur des adultes :



LISTE DES PROGRAMMES OFFERTS, INCLUANT LE PROGRAMME INTÉGRÉ SECONDAIRE-PROFESSIONNEL-COLLÉGIAL (PISPC) EN SOUTIEN INFORMATIQUE

Centre de formation professionnelle à La Prairie (CFPL)

- Carrosserie automobile
- Comptabilité*
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
- Conseil technique en entretien et réparation de véhicules
- Installation et entretien de systèmes de sécurité
- Lancement d'une entreprise
- Mécanique automobile
- Secrétariat*
- Secrétariat médical
- Serrurerie
- Vente-conseil et représentation

École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC)

- Assistance à la personne en établissement et à domicile
- Assistance dentaire
- Assistance technique en pharmacie
- Charpenterie-menuiserie
- Coiffure
- Comptabilité*
- Esthétique
- Pose de revêtements de toiture
- Pose de systèmes intérieurs
- Secrétariat*
- Soutien informatique

* Les programmes Comptabilité et Secrétariat sont également offerts en formation à distance assistée.

PISPC en soutien informatique : 32 élèves

Le CSSDGS offre un programme intégré secondaire-professionnel-collégial, c'est-à-dire que le programme permet à l'élève de terminer son secondaire tout en poursuivant sa formation professionnelle en Soutien informatique. Il permet aussi de lui ouvrir les portes du Cégep, s'il le souhaite.

Ce programme mène donc à l'obtention de deux diplômes : le diplôme d'études secondaires (DES) et le diplôme d'études professionnelles (DEP) en soutien informatique.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Pour soutenir les établissements scolaires, le CSSDGS peut compter sur 10 services administratifs.

Ces derniers veillent notamment à l'organisation du transport pour plus de 17 583 élèves, ce qui représente une planification de plus de 1 283 trajets pour plus de 295 véhicules. Ils voient également à l'entretien d'un parc immobilier de 68 bâtiments.

Étant l'un des plus grands employeurs sur notre territoire, nous embauchons plus de 6 604 employés répartis ainsi :

	2023-2024	Pourcentage
Enseignants	3 453	52,30 %
Gestionnaires	207	3,13 %
Professionnels	291	4,40 %
Membres du personnel de soutien	2 653	40,17 %
Total	6 604	100,00 %

LE SERVICE AUX ENTREPRISES ET LE CENTRE D'ENTREPRENEURIAT
DES GRANDES-SEIGNEURIES

En conformité avec l'article 255 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le CSSDGS veille à contribuer, par des activités de formation de la main-d'œuvre, au développement de la région par le biais de son Service aux entreprises et du Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries.

Pour l'année 2023-2024, le Service aux entreprises (SAE) a offert :

Des activités de formation à plus de 2 243 personnes qui totalisent plus de 8 433 heures de formation offertes à des particuliers et à des employés d'entreprises ou d'organismes partout au Québec menant à l'attestation d'études professionnelles et l'attestation de spécialisation professionnelle pour les programmes suivants :

- Service de garde en milieu scolaire (deux cohortes)
- Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux (une cohorte)
- Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée (trois cohortes)
- Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes (une cohorte)
- Lancement d'une entreprise (six cohortes)

Le SAE dirige les activités permettant de reconnaître les acquis et les compétences des travailleurs pour les programmes offerts en formation professionnelle au CSSDG.

Au cours de l'année 2023-2024, le service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a permis à 81 adultes d'obtenir un diplôme d'études professionnelles.

Le Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries (CEDGS)

Le CEDGS a offert à plus de 163 entrepreneurs de la région les services suivants :

- Accompagner l'entrepreneur dans toutes les étapes de démarrage de son entreprise en lui offrant de la formation et plusieurs rencontres personnalisées.
- Favoriser un lieu de socialisation professionnel pour repousser le sentiment d'isolement.
- Contribuer au maillage des entreprises sur le territoire, en organisant des activités de réseautage.
- Offrir du perfectionnement et des activités de développement des compétences.
- Apporter un soutien technique et professionnel au niveau de la rédaction du plan d'affaires, des modèles d'affaires, des prévisions financières et de la recherche de financement.

1.3 FAITS SAILLANTS

ORIENTATION 1 :

SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE EN APPUYANT NOS INTERVENTIONS SUR DES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE

- Rassembler tous les comités de pilotage des projets éducatifs des établissements afin de présenter les grands consensus de la recherche concernant les pratiques pédagogiques dans le but de les soutenir pour l'élaboration de leur plan d'action.
- Déployer un plan de développement professionnel pour la durée du *Plan d'engagement vers la réussite* pour soutenir les équipes-écoles au regard de leur projet éducatif.
- Bonifier l'offre du programme FIER visant à soutenir les enseignants non-détenteurs de brevet.
- Déployer le plan de développement professionnel pour les techniciens en éducation spécialisée (TES) qui interviennent auprès d'une clientèle ciblée en groupes adaptés. Un programme de mentorat a également été développé pour soutenir leur insertion professionnelle.
- Rédiger une première version du cadre de référence en matière d'accueil et de service de francisation pour nos élèves nouveaux arrivants.
- Déployer un deuxième point de service de francisation à l'école Louis-Philippe-Paré afin de répondre aux besoins des élèves et de leur famille.
- Planifier la mise en œuvre d'un guichet d'accueil pour les inscriptions des élèves nouveaux arrivants du secondaire pour la rentrée 2024.
- Poursuivre l'implantation du nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise* en remplacement du programme *d'Éthique et culture religieuse* du ministère de l'Éducation (MEQ).
- Déployer la *Démarche Mon Portrait pour une première transition harmonieuse* en concertation avec les partenaires (SGÉE, organismes, CISSS) à travers le territoire du centre de services scolaire.
- Poursuivre l'implantation du programme-cycle de l'éducation préscolaire en focalisant sur la collaboration entre les différents intervenants qui gravitent autour des enfants.
- Amorcer l'actualisation des cadres de référence liés aux meilleures pratiques pour susciter l'engagement scolaire et la qualité des interactions en classe, de l'éducation préscolaire à la formation professionnelle et la formation générale aux adultes.
- Offrir des ateliers aux parents dans le cadre du *Salon Ta voie, ton avenir!*, afin qu'ils puissent accompagner leur enfant dans leurs choix scolaires et professionnels. Le salon a rejoint 1 400 personnes, élèves, jeunes ou adultes.
- Accentuer la collaboration afin d'agir rapidement dès que surviennent des difficultés pour soutenir le développement global des élèves, notamment entre les enseignants, les orthophonistes et les orthopédagogues.
- Élargir la participation du *Gala Effet papillon* visant le bien-être en intégrant de nouvelles catégories en formation générale aux adultes et en formation professionnelle. Lors de cette 2^e édition, 45 projets ont été présentés.
- Arrimer le plan d'action numérique avec celui du projet éducatif en définissant sa portée, son format et ses grandes orientations, afin de veiller à son implantation dans chacun des établissements.

ORIENTATION 2 : VALORISER L'EXPERTISE DE NOS EMPLOYÉS DANS UNE CULTURE DE COLLABORATION

- Une équipe de cadres évoluant dans cinq services administratifs a remporté un prix prestigieux de l'Association québécoise des cadres scolaires pour un projet visant l'efficacité et le suivi budgétaire des ressources humaines œuvrant dans les établissements, démontrant l'importance de la collaboration et de l'innovation.
- L'année 2023-2024 a été une année de négociation nationale et de renouvellement des conventions collectives du personnel de soutien, professionnel et enseignant.
- Mener des travaux permettant de déterminer des parcours professionnalisants pour les surveillants d'élèves, les préposés aux élèves handicapés, les éducateurs en milieu scolaire et les cadres.
- Mettre en place le programme de prévention en SST - *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*.
- Élaborer un sondage pour valider le niveau de maîtrise des compétences numériques des employés en fonction de leur rôle dans l'organisation.
- Établir le portrait des effectifs - planification de la main-d'œuvre - et en faire la projection dans un plan quinquennal.

ORIENTATION 3 : AMÉNAGER DES MILIEUX FAVORISANT LE VIVRE-ENSEMBLE

- Inaugurer le nouveau terrain multisports synthétique de l'école Louis-Philippe-Paré permettant d'offrir un environnement sportif de grand calibre à nos élèves et à la communauté.
- Améliorer les infrastructures de plusieurs établissements par des projets d'agrandissement et de reconstruction pour mieux soutenir la croissance des élèves et répondre à leurs besoins éducatifs.
- Réaliser un audit de sécurité informatique afin de valider le niveau de maturité de notre organisation.
- Modifier l'ordre d'enseignement à l'école Gabrielle-Roy qui s'appliquera à compter de l'année scolaire 2025-2026, répondant ainsi aux besoins grandissants des élèves.
- Pour faire face à la croissance de la clientèle, nous avons ajouté des locaux modulaires dans plusieurs écoles et poursuivi des projets d'agrandissement et de reconstruction. L'ajout de nouvelles classes de maternelle 4 ans, à temps plein, dans divers établissements a renforcé l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge. Nous avons également renforcé les mesures de sécurité autour des écoles grâce à l'instauration de corridors sécuritaires dans certaines municipalités.

ORIENTATION 4 : POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DES PRATIQUES DE GESTION DES ORGANISATIONS PERFORMANTES ET APPRENANTES

- Poursuivre les efforts pour se conformer aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, assurant ainsi une gestion rigoureuse et sécuritaire des données.
- Actualiser la politique de gestion des cadres et créer une nouvelle procédure relative permettant de renforcer les pratiques de gestion, tout en favorisant la transparence et l'amélioration continue des processus.
- Restructurer le Service de l'organisation scolaire afin d'y inclure le transport, optimisant ainsi la gestion des ressources et des services offerts aux élèves.
- Développer un outil numérique pour simplifier les processus de demandes de classement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et des traitements de codes pour les élèves à risque.
- Sur le plan de la gestion, nous avons modernisé nos outils avec le déploiement de la deuxième phase de Maestro, notre intranet, et l'utilisation accrue de Microsoft 365, tout en respectant les normes de sécurité des données. Une nouvelle procédure de traitement des plaintes a aussi été mise en place, avec la nomination d'un responsable pour assurer une gestion efficace.

À noter : En plus des quatre orientations qui sont clairement identifiées dans le présent document, le CSSDGS travaille aussi sur la transformation numérique au sein de l'organisation. Ce volet important représente ainsi une orientation qui transcende toute notre communauté scolaire. Les éléments qui y sont liés se retrouvent directement intégrés dans les quatre orientations nommées, et ce, tant dans les faits saillants que dans les résultats du Plan d'engagement vers la réussite que l'on peut lire dans la [section 3 – Résultats](#).

2

GOVERNANCE DU CSSDGS

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 Les membres du conseil d'administration

Merci à tous les administrateurs de leur engagement! Avec professionnalisme et grand intérêt, ils mettent leurs expertises au profit de notre organisation.

Les administrateurs du CSSDGS de l'année 2023–2024 étaient :

ADMINISTRATEURS PARENTS



PATRICK BOUCHER
Vice-président et administrateur issu du district n° 1



DENIS LEFEBVRE
Administrateur issu du district n° 2



YURY FESKO
Administrateur issu du district n° 3



FRANÇOIS ACHIM
Administrateur issu du district n° 4



GILLES MONTREUIL
Président et administrateur issu du district n° 5

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL



CAROLINE BOHÉMIER
Administratrice issue du personnel d'encadrement



STÉPHANIE HAUTOT
Administratrice issue des directions d'établissement



ALEXANDRE GUÉRIN
Administrateur issu du personnel enseignant



IAN VENNE
Administrateur issu du personnel de soutien

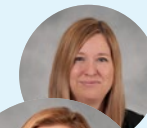


MÉLANIE BERNIER
Administratrice issue du personnel professionnel non enseignant (à partir du 5 décembre 2023)



CAROLE CHAMPAGNE
Administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

ADMINISTRATEURS DE LA COMMUNAUTÉ



KARINE WHELAN
(jusqu'au 9 janvier 2024)



ROBYN MALER
(à partir du 2 avril 2024)
Administratrice ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines



NICHOLAS ST-JACQUES
Administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles



VALÉRIE ROY
Administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel



AMÉLIE GUAY
Administratrice issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires



ALEXA LOVE TREMBLAY
Administratrice âgée de 18 à 35 ans

2.1.2 Calendrier des séances

2023-07-04 - ajournement

2023-08-22

2023-10-03

2023-12-05

2024-01-16

2024-02-15 - extraordinaire

2024-04-09

2024-06-25

Pour plus d'information, rendez-vous à la page Web suivante : cssdgs.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire/gouvernance/seances

2.1.3 Décisions du conseil d'administration

ADOPTION DES POLITIQUES

- Politique relative aux opérations financières des unités administratives
- Politique relative à la gestion des cadres

ADOPTION DE LA PLANIFICATION DES AJOUTS D'ESPACE

La planification des ajouts d'espace est un exercice annuel effectué par le CSSDGS, comme prévu à la *Loi sur l'instruction publique*. Il comprend la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction).

La prévision des besoins est ajustée afin de considérer la croissance démographique des secteurs ainsi que le déploiement de la maternelle 4 ans, à temps plein.

Les informations sur le développement domiciliaire et les avis sur le projet de planification des besoins d'espace des villes, des municipalités et des MRC sont pris en considération dans la planification.

Voir l'[Info-Travaux](#) pour connaître la liste des travaux et leur évolution.

AUTRES DÉCISIONS :

- Occupation d'une autre charge par la directrice générale
- Demande de révision de décision de classement
- Demandes de financement complémentaire au *Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA) pour quatre établissements :
 - › École secondaire de la Magdeleine : démolition et reconstruction du bloc sportif
 - › École primaire Notre-Dame-Saint-Joseph, édifice Notre-Dame : construction d'un gymnase
 - › École secondaire Jacques-Leber : aménagement d'installations d'athlétisme
 - › École régionale Brenda-Milner : aménagement d'une cour d'école pour les élèves handicapés
- Suivi de la demande de la Régie intermunicipale de police Roussillon
- Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles – 2024-2027
- Règlement établissant le fonctionnement du conseil d'administration du CSS et les règles permettant à ses membres de participer aux séances du CA à distance
- Approbation des recommandations annuelles du comité de répartition des ressources
- Adoption de la Règle sur les critères d'inscription des élèves 2024-2025
- Liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) pour la période d'été
- Structure administrative des cadres et hors cadres de services administratifs 2024-2025
- Plan d'investissement des technologies de l'information 2024-2025
- Révision du Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs
- Modification d'ordre d'enseignement dispensé à l'école Gabrielle-Roy à compter de l'année scolaire 2025-2026
- Nomination d'un membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
- Bilan des priorités annuelles 2023-2024 et priorités annuelles 2024-2025 du conseil d'administration
- Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence et d'empêchement de la directrice générale

AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Liste des comités du CSSDGS constitués en application des articles 183, 185, 188 et 189 de la *LIP*

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Kathlyn Morel	Toutes les directions	Toutes les directions	Les autres membres du personnel cadre participent selon les dossiers et suivant l'approbation de leur supérieur immédiat.
Daniel Bouthillette	des centres	des services	
Christian Duval	de formation	administratifs	
Stéphane Brault	professionnelle		
Toutes les directions	Toutes les directions		
des écoles primaires	du centre de		
et secondaires	formation générale		
	aux adultes		

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Jean-François Fortin	Mélanie Langlois-Emel	Isabelle Laberge
Sophie Bélair	Véronique Lachapelle	Roch Gosselin
Elisee Ngaha Ngaha	Ellen Lafrance	Marie-Ève Gagné
Marie-Ève Auclair	Doerte Ufkes	Sarah Landry
Caroline Allard	Andrée Morin	Ginette Pariseau
Kate Chassé	Sylvie Mador	

COMITÉ DE PARENTS

Voir les [annexes](#) pour consulter la liste des membres.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

François Achim	Julie Larivière	Daniel Bouthillette
Gilles Montreuil	Karl Da Silva	Julie Grenier

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, en janvier 2022, un Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie ayant pour fonction d'examiner et d'enquêter sur toute dénonciation relative à un comportement susceptible de contrevenir à celui-ci a été constitué. Il est composé de trois personnes nommées par le CA qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Posséder une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- Être un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- Posséder une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.

RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Pour l'année 2023-2024, aucun manquement n'a été constaté en vertu du [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#).

Divulgarion d'actes répréhensible à l'égard d'organismes publics

Afin de se conformer à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le CSSDGS a nommé un responsable à cet effet, alors qu'une procédure existait déjà à ce sujet. Il est possible de consulter la procédure au : cssdgs.gouv.qc.ca/actesreprehensibles.

REDDITION DE COMPTES DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Reddition de comptes 2023–2024 <i>Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l’article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d’actes répréhensibles visées à l’article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d’une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d’éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d’un organisme public, y compris de ceux qu’il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d’un organisme public, y compris un abus d’autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d’une personne ou à l’environnement	0
6° le fait d’ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	0
5. Communications de renseignement effectuées en application du premier alinéa de l’article 23	0

EXPLICATION DES ÉCARTS

Le pourcentage d'élèves ayant 66 % et plus n'a pas augmenté en français et en mathématique, tant au primaire qu'au secondaire. Une légère baisse est observée par rapport au portrait de départ, bien que la baisse soit plus importante en français au secondaire, avec une diminution de 4 points de pourcentage. Les difficultés en écriture chez les garçons peuvent expliquer cette baisse.

En ce qui concerne les résultats à l'épreuve ministérielle en lecture au primaire, une vulnérabilité significative est observée chez les élèves ayant un plan d'intervention. Au secondaire, les garçons réussissent moins bien l'épreuve ministérielle d'écriture de 2^e secondaire, en particulier ceux ayant un plan d'intervention.

Les équipes collaboratives se développent au sein des écoles au regard de la mise en œuvre des projets éducatifs. Toutes les écoles, à l'exception de l'École régionale Brenda-Milner, ont fait des choix d'objectifs en français, en mathématique ou les deux dans leur projet éducatif.

NOS PROCHAINS PAS :



Accompagner explicitement le développement de la culture collaborative structurée dans tous les établissements.

Poursuivre les communautés de pratique entre les directions d'établissement.



Soutenir le monitoring en continu des données de la classe par les équipes collaboratives dans le but d'ajuster les actions.

Mettre en place un suivi de la réussite des élèves qui ont reçu des services de francisation.



Soutenir le déploiement et le monitoring de plans de développement professionnel basés sur des connaissances issues de la recherche en priorisant le travail en équipes collaboratives.

Poursuivre l'accompagnement des nouveaux enseignants, des professionnels et du personnel de soutien.

Poursuivre le mentorat en littérature dans les salles de classe.

ORIENTATION 2 : VALORISER L'EXPERTISE DE NOS EMPLOYÉS DANS UNE CULTURE DE COLLABORATION

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
Rehausser le nombre d'enseignants qualifiés dans le réseau	Attirer du personnel qualifié en devenant plus attractif	% d'employés ayant plus de deux ans d'ancienneté	75,5 %	78,5 %	79,0 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Avec 79 % d'employés ayant plus de deux ans d'ancienneté, nous sommes légèrement en dessous de la cible de 80 %. Cet écart est en partie attribuable à la croissance de l'organisation qui engendre la création de nouveaux postes, menant à l'embauche de nouveaux employés. Comme le marché du travail est de plus en plus compétitif et offre un choix diversifié à tous les travailleurs, cela augmente la difficulté de rétention et d'attraction du personnel pour notre organisation.

NOS PROCHAINS PAS :



Développer une marque employeur forte.



Déployer des parcours professionnalisants dans le but de développer les compétences de notre personnel permettant ainsi un cheminement de carrière au sein de l'organisation.



- Mettre en place un programme des « aspirants » offrant ainsi des possibilités d'obtention de promotion à l'interne.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
Rehausser le nombre d'enseignants qualifiés dans le réseau	Développer des stratégies de fidélisation innovantes	% de roulement des employés	11,6 %	9,0 %	7,9 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Le CSSDGS ayant comme cible 9 % de taux de roulement, fait mieux en 2023-2024 en obtenant un taux de 7,9 %. Malgré cela, la mouvance au sein des effectifs demeure notable. Comme pour la cible précédente, la pénurie de main-d'œuvre généralisée rend le marché du travail plus compétitif et complexifie de ce fait, la rétention des employés.

NOS PROCHAINS PAS :



Développer une marque employeur forte.



Mieux saisir les motifs de départ afin d'effectuer les ajustements organisationnels qui pourraient limiter autant que possible, ces derniers.



Reconnaître la compétence, l'expertise et le bien-être de nos employés afin de leur offrir un milieu de travail stimulant et agréable.

ORIENTATION 3 : AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE FAVORISANT LE VIVRE-ENSEMBLE

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
	Augmenter la capacité d'accueil des établissements	% d'établissements dont le nombre de groupes ouverts est égal ou inférieur à la capacité d'accueil permanente reconnue par le MEQ	29,4 %	50,0 %	31,4 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Les résultats 2023-2024 de notre indicateur démontrent que nous avons légèrement progressé dans l'atteinte de notre cible. Cette progression s'explique par la répartition de la clientèle sur notre territoire.

NOS PROCHAINS PAS :



Poursuivre les échanges et la collaboration avec les municipalités locales et régionales pour obtenir les terrains nécessaires à la réalisation des projets d'agrandissement et de construction d'écoles.



Poursuivre le monitoring systématique de l'évolution de la clientèle scolaire et du développement urbain sur notre territoire.



Développer notre plan directeur de l'organisation scolaire. Pour suivre nos projets et l'évolution de notre parc immobilier : [Info-travaux](#).

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires	Améliorer l'état physique des bâtiments	% de la superficie permanente des bâtiments dont l'indice de vétusté est à un niveau satisfaisant, bon ou très bon	42,7 %	64,5 %	49,2 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Les résultats 2023-2024 de notre indicateur démontrent une progression de 6,5 % comparativement au portrait de départ qui s'explique en grande partie par une mise à jour de la méthodologie de calcul du MEO qui repose désormais sur le coût de remplacement de chacune des composantes des immeubles.

NOS PROCHAINS PAS :



Poursuivre la surveillance et la planification des projets de maintien des bâtiments.



Poursuivre la réalisation de rapports d'état d'immeuble permettant de tracer un portrait juste de l'état de vétusté des bâtiments du CSSDG.



Analyser et bien documenter dans le progiciel de gestion immobilière (GIEES) les besoins du parc immobilier ainsi que les travaux réalisés.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires	Déployer des infrastructures technologiques sécuritaires et fiables	Indice de maturité de la sécurité de l'information	Niveau 1 État initial	Niveau 3 Défini	Niveau 2 Géré

EXPLICATION DE L'ÉCART
L'audit de sécurité réalisé en 2024 démontre une amélioration de notre niveau de maturité en lien avec nos procédures et processus pour assurer un niveau de performance optimal pour soutenir nos objectifs d'affaires.

NOS PROCHAINS PAS :



Analyser les résultats et dresser le plan d'action pour poursuivre la progression du niveau de maturité de nos processus.



Proposer et déployer les actions prioritaires pour renforcer notre posture de sécurité.



Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action qui favorisent l'appropriation des bonnes pratiques reconnues.

 collaboration  observation  action

 Cible atteinte

ORIENTATION 4 : POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DES PRATIQUES DE GESTION DES ORGANISATIONS PERFORMANTES ET APPRENANTES

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
Renforcer l'utilisation de la donnée de gestion dans le réseau	Appuyer les décisions pédagogiques et de gestion sur des données	Indice de maturité en valorisation des données	1,2	2,3	1,2

EXPLICATION DE L'ÉCART

Cet indice de maturité est en lien avec un changement de culture et par conséquent, il est mesuré sur un intervalle plus long afin de laisser le temps à l'appropriation du changement. Dans ce cas-ci, l'exercice pour capter l'indicateur d'indice de maturité sera refait au cours de l'année 2024-2025.

NOS PROCHAINS PAS :



Continuer la collaboration avec le Service des technologies de l'information pour faciliter l'exercice permettant de rendre disponibles les données pertinentes.

Continuer la collaboration avec les utilisateurs de la valorisation des données pour soutenir le changement de culture en gestion des organisations performantes et apprenantes.



Mettre en place un cadre de référence afin de baliser les concepts en lien avec la valorisation des données.



Pour l'année à venir, les actions seront de refaire l'évaluation de l'indice de maturité et de mettre en place le plan d'action en lien avec le projet stratégique en valorisation des données.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023–2024
Renforcer l'utilisation de la donnée de gestion dans le réseau	Déployer un système intégré de gestion de la performance aligné sur les objectifs stratégiques du PEVR	Nombre d'initiatives annuellement déployées	8	10	18

EXPLICATION DE L'ÉCART

L'année 2023-2024 a été une année riche en initiatives. En effet, à travers un désir et un effort collectif d'amélioration de la performance organisationnelle, la cible du nombre d'initiatives annuellement déployées a été dépassée de 80 %.

NOS PROCHAINS PAS :



Continuer la collaboration avec nos partenaires à travers le CSS afin de maintenir ce niveau d'engagement à réaliser des initiatives de performance.



Proposer un nouvel indicateur de performance.



Une réflexion sera faite en 2024-2025 afin de trouver un indicateur qui représentera davantage l'objectif de déployer un système intégré de gestion de la performance en lien avec la culture d'amélioration continue.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Portrait de départ	Cible	Résultats 2023-2024
Renforcer l'utilisation de la donnée de gestion dans le réseau	Optimiser nos processus administratifs par le numérique	Nombre de projets technologiques déployés	3	5	3

EXPLICATION DE L'ÉCART

Des initiatives sont en cours de réalisation, mais seront mises à la disposition des employés concernés à l'automne 2024.

NOS PROCHAINS PAS :

- 

Déployer le nouvel outil numérique et assurer la prise en charge par le service demandeur.
- 

Proposer des outils de formation pour accompagner les utilisateurs.
Poursuivre le développement d'un outil complémentaire pour soutenir les étapes afin de rendre systématiques les prises de données.
- 

Soutenir les utilisateurs pour favoriser l'utilisation optimale des nouveaux outils.

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
------------------------	--	--	---

Écoles primaires (suite)

École Émilie-Gamelin (629 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Félix-Leclerc (397 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Gérin-Lajoie (631 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Jacques-Barclay (116 élèves)	Aucun événement déclaré	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Jean-Leman (633 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Jean-XXIII (284 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Laberge (610 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
École Louis-Lafortune (579 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Marc-André-Fortier (366 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Notre-Dame-de-l'Assomption (322 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Notre-Dame-Saint-Joseph (584 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Piché-Dufrost (716 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Plein-Soleil (573 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Bernard (91 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Sainte-Clotilde (211 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Édouard (170 élèves)	Aucun événement déclaré	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
------------------------	--	--	---

Écoles primaires (suite)

École Saint-Isidore-Langevin (251 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
École Saint-Jean (364 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Une plainte déposée
École Saint-Jean-Baptiste (232 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Joseph (Mercier) (330 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Jude (388 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
École Saint-Marc (506 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Une plainte déposée
École Saint-Michel-Archange (317 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Patrice (173 élèves)	Aucun événement déclaré	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-René (794 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Romain (195 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (757 élèves)	10 à 19 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Vinet-Souigny (532 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte

École spécialisée

École régionale Brenda-Milner (108 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
--	-------------------------	-------------------------	----------------

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
------------------------	--	--	---

Écoles secondaires

École Bonnier (421 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École de la Magdeleine (2 298 élèves)	20 à 39 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École des Timoniers (609 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École du Tournant (179 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Fernand-Seguin (616 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Une plainte déposée
École Gabrielle-Roy (376 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Jacques-Leber (807 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Louis-Cyr (645 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
École Louis-Philippe-Paré (2 268 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Aucune plainte
École Marguerite-Bourgeois (476 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Pierre-Bédard (738 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-François-Xavier (469 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Une plainte déposée

3.2.2 Interventions dans les établissements du CSSDGS

PROTECTEUR RÉGIONAL DE L'ÉLÈVE

Il est possible de prendre connaissance du rapport 2023-2024 du Protecteur régional de l'élève sur le [site web du CSSDGS](#).

3.3

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Les parents et élèves du CSSDGS peuvent compter sur le Service Relations avec les parents, les élèves et les citoyens qui a pour but d'offrir aux parents un guichet unique afin de donner suite, le plus rapidement possible, aux demandes et ainsi leur éviter de traiter avec plusieurs personnes.

Aussi, depuis le 28 août 2023, une nouvelle procédure d'examen des plaintes est entrée en vigueur, comme prévue à la *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

Enfin, dans le respect du mécanisme de traitement des plaintes en milieu scolaire, le CSSDGS a nommé un responsable du traitement des plaintes.

Pour plus de détails, rendez-vous sur la page : www.cssdgs.gouv.qc.ca/differend.

Par ailleurs, en juin 2023, le CSSDGS a également adopté un [Règlement sur la procédure d'examen des plaintes portant sur tout sujet autre que les services rendus aux élèves](#).

4

UTILISATIONS DES RESSOURCES

4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSDGS

LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS AINSI QUE LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

En vertu des articles 275 et 275.2 de la *LIP*, le CSSDGS rend publiques les orientations qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre ses établissements.

La Politique de répartition des ressources se veut l'énoncé des objectifs poursuivis dans cette répartition de même que les principes qui soutiennent celle-ci, ainsi qu'une description des différents critères utilisés pour distribuer les ressources équitablement.

4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU CSSDGS AU 30 JUIN 2024

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	28 812 005 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	54 168 237 \$
Subvention d'investissement à recevoir	428 123 502 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 499 410 \$
Débiteurs	6 123 098 \$
<i>Stocks</i> destinés à la revente	95 212 \$
Total des actifs financiers	518 821 464 \$
PASSIFS	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	60 534 719 \$
Créditeurs et frais courus à payer	99 787 058 \$
Subvention d'investissement reportée	688 508 325 \$
Revenus perçus d'avance	2 239 319 \$
Provision pour avantages sociaux	16 278 273 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	275 843 487 \$
Autres passifs	78 314 332 \$
Total des passifs	1 221 505 513 \$
Dette nette	(702 684 049) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	713 928 515 \$
<i>Stocks</i> de fournitures	70 033 \$
Charges payées d'avance	905 840 \$
Total des actifs non financiers	714 908 388 \$
Excédent (déficit) accumulé	12 220 339 \$

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

REVENUS	
Subvention de fonctionnement	367 133 421 \$
Subvention d'investissement	3 245 767 \$
Autres subventions et contributions	294 031 \$
Taxe scolaire	25 179 479 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	931 983 \$
Ventes de biens et services	23 802 150 \$
Revenus divers	5 546 516 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	20 998 835 \$
Total des revenus	447 132 182 \$

DÉPENSES	
Activités d'enseignement et de formation	179 173 352 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	97 430 874 \$
Services d'appoint	46 145 881 \$
Activités administratives	22 074 873 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	53 092 410 \$
Activités connexes	44 051 000 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 503 332 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(805 846) \$
Total des dépenses	442 665 876 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	4 466 306 \$

114

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	335 836,98	0,00	335 836,98	214
Personnel professionnel	452 486,31	1 163,08	453 649,39	340
Personnel enseignant	2 976 035,94	31 935,91	3 007 971,85	4 141
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 930 004,59	10 796,70	1 940 801,29	3 007
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	345 555,23	1 941,04	347 496,27	325
Total en heures	6 039 919,05	45 836,73	6 085 755,78	8 027

RÉSUMÉ DU NIVEAU DE L'EFFECTIF

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)* Source : Information transmise par le MEQ via Collecteinfo	6 210 153,44
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via Collecteinfo	6 085 755,78
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	-124 397,66
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Oui

4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Nombre de contrats	Montant des contrats (avant taxes)
Contrat de service avec une personne physique	2	177 700,00 \$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique	45	6 915 569,42 \$
Total	47	7 093 269,42 \$

4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

4.5.1 RESSOURCES MATÉRIELLES

MAINTIEN DE L'ACTIF IMMOBILIER

2022-2023	2023-2024		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
14 325 764,90 \$	1 359 608,57 \$	199 990,43 \$	29 443 950,00 \$

4.5.2 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

2022-2023	2023-2024		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
0,00 \$	3 895 788,00 \$	1 103 059,00 \$	0,00 \$

5

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL



Liste des membres du
comité de parents



Rapports annuels
de gestion des Conseils
d'établissement